

Chambor'élevage

Bulletin technique élevage des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne - Septembre 2017 - n° 13

Formations



p. 2

Luttes naturelles : grouper les agnelages par une conduite du troupeau en luttes courtes



p. 3

Les vaches ont des choses à nous dire ...les observer c'est les écouter !



p. 4

Affouragement en vert : si l'herbe venait à l'auge ?



p. 5

Les prairies permanentes : un potentiel à entretenir



p. 6

Gérer ses stocks de fourrage pour aborder l'hiver sereinement



p. 8

Etre maître d'un chien de troupeau : un rôle qui ne s'improvise pas !



p. 9

Les Rendez-Vous de l'élevage 2017



p. 10

La Vie de la Chambre



p. 11



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
CHARENTE-VIENNE

afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

Édito

Ne pas tendre l'autre joue...

Bon nombre d'associations se font les défenseurs vertueux de la nature et de l'animal, biens aidées, il est vrai, par des intérêts électoralistes ou médiatiques.

Le bien-être animal ou de la plante, ce sont eux qui en parlent et c'est nous qui le vivons au quotidien. A l'heure où nous avons une traçabilité pointue de nos produits, que ce soit par le suivi de l'alimentation animale, du sanitaire ou de l'identification de nos animaux, il est temps de ne plus laisser la place aux informations déformées sur nos méthodes de travail et la qualité de nos produits !

A nous de trouver les mots justes auprès du consommateur pour ne pas laisser la place au doute, à la diffamation et au dénigrement. Car même si ces personnes ne reflètent pas la majorité de la population, leur impact médiatique fait grand mal.

Notre métier évolue, il ne suffit plus de produire, il faut le vendre et le défendre.

Il en va du renouvellement de nos générations et de l'image que l'on souhaite demain pour notre tissu rural. Nous avons sûrement le plus beau métier du monde mais il faut le faire respecter.

Aussi nous vous invitons à aller à la rencontre du consommateur, pour lui confirmer notre transparence sur nos pratiques agricoles, et lui montrer la valeur ajoutée de nos produits. Les manifestations d'élevage en sont le meilleur outil, n'hésitez donc pas à vous y rendre, sachant que la prochaine sera la "Ferme S'invite" au Parc des Expositions de Poitiers les 11 & 12 novembre prochain.



Arnaud BOURRY
Membre du Bureau,
en charge du dossier
élevage à la Chambre
d'agriculture de la Vienne



Christian LALOI
Membre du Bureau,
en charge du dossier
élevage à la Chambre
d'agriculture de la
Charente

Actualités - Formations

1	2	3	4	5	6	7
8	X	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	X	21
22	23	24	25	26	X	28
29	30	31				

Formations - 16

BOVIN LAIT

L'agriculture biologique sur mon exploitation : une opportunité à évaluer - Confolens - 8 novembre 2017
Angoulême - 10 novembre 2017 (au choix).

Observer les signes de vaches en bâtiment robot pour améliorer leur santé et leurs performances - Confolens
5 décembre 2017

Mon revenu, mieux le connaître pour l'améliorer
Angoulême - 12 décembre 2017

Contact : Anne-Laure VEYSSET - 06 25 64 54 55

BOVIN VIANDE

Les techniques de sursemis sur prairies et les mélanges adaptés à l'autonomie alimentaire
Montbron - 11 octobre 2017

Autonomie fourragère et protéique en élevage bovin viande - 17 octobre 2017

Appréciation en vif et en carcasse des bovins viande Confolens
24 & 25 octobre 2017 et Chalais - 21 & 22 novembre 2017 (au choix)

Contention des animaux - Confolens - 19 décembre 2017

Contact : Laurie MOURICHOU - 06 24 30 15 24

TRANSFORMATION LAITIÈRE

La réglementation sur l'étiquetage et la commercialisation en production fromagère fermière : vos obligations
Confolens - 12 octobre 2017 - Contact : Pauline GAUTHIER - 06 25 64 14 04

TRANSPORT D'ANIMAUX (CCTROV EX CAPTAV)

Certificat pour le transport d'animaux vivants multi espèces - Confolens - 8 & 9 & 10 novembre 2017 - Contact : Nathalie AUGAS - 06 26 69 71 09

Certificat pour le transport des bovins lait - Mansle
20 & 21 novembre 2017 - Contact : Anne-Laure VEYSSET - 06 25 64 54 55

Formations - 86

CAPRIN et BOVIN LAIT

Embauche et management : les différentes formes d'embauches, les démarches administratives et la réalisation et utilisation d'une fiche de poste - 7 décembre 2017
Contact : Coline BOSSIS - 06 79 42 74 47 ou Adèle MARSAULT - 06 58 59 74 20

BOVIN LAIT

Formation groupe robot de traite - 12 décembre 2017
Contact : Adèle MARSAULT - 06 58 59 74 20

CHIEN DE TROUPEAU

Formation dressage chien de troupeau - 28 septembre & 2 novembre & 14 décembre & 27 février 2018
Contact : Annie SOUCHAUD - 06 30 25 11 83

Luttes naturelles : grouper les agnelages par une conduite du troupeau en luttes courtes



Dans un souci d'organisation et de simplification du travail, il est primordial d'anticiper la mise en lutte pour ne pas subir une période d'agnelage trop longue, et s'octroyer des plages de récupération entre deux périodes de naissances d'agneaux.

Le protocole

La durée du cycle de la brebis étant de 17 jours, il s'agit d'assurer uniquement deux cycles soit 34 à 40 jours de lutte, sur les mois de septembre à janvier pour les adultes. Les brebis ont ainsi deux-chances d'être saillies. La fertilité peut atteindre 90 %. Une repasse peut être faite en même temps qu'un autre lot mis en lutte plus tard en saison.

Intérêts de la méthode

Les avantages sont nombreux :

- interventions sur les lots de brebis plus aisées car les stades physiologiques sont homogènes (échographies par exemple) ;
- surveillance des agnelages concentrée sur une période limitée ;
- conduite alimentaire du lot en lactation plus aisée par un faible écart entre le début et la fin de l'agnelage ;
- lots d'agneaux homogènes permettant de caler facilement des interventions et de respecter les protocoles sanitaires ;
- engraissement des agneaux en lots homogènes et ventes groupées ;
- et meilleure gestion et organisation des bâtiments.

En pratique

Il est important de prendre quelques précautions :

- vérifiez sur votre carnet d'agnelage de la dernière campagne si 80 % des agnelages sont déjà naturellement groupés sur 3 semaines. Si ce n'est pas le cas, il faut revoir la préparation et diminuer progressivement la durée des luttes ;
- anticipez la préparation des brebis : tri des improductives, déparasitage à faire avant la lutte et état corporel suffisant, la note 3 au minimum est l'idéal à la mise en lutte ;
- préparez les béliers au moins 2 mois avant la lutte (durée de la spermatogénèse) : avec une alimentation soutenue, un déparasitage, des soins aux pieds, une palpation des testicules etc ;
- ayez suffisamment de béliers, on compte un pour 40 à 50 brebis maximum. Un nombre inférieur de brebis sera favorable à l'amélioration des résultats ;
- soyez rigoureux dans les dates de retrait des béliers ;
- réalisez une échographie du lot, 45 jours après le retrait du bélier.

Attention : les brebis luttées « sur le lait » sont moins fertiles que les brebis ayant produit la saison précédente et taries à la mise en lutte.



Brebis prêtes pour la mise en lutte

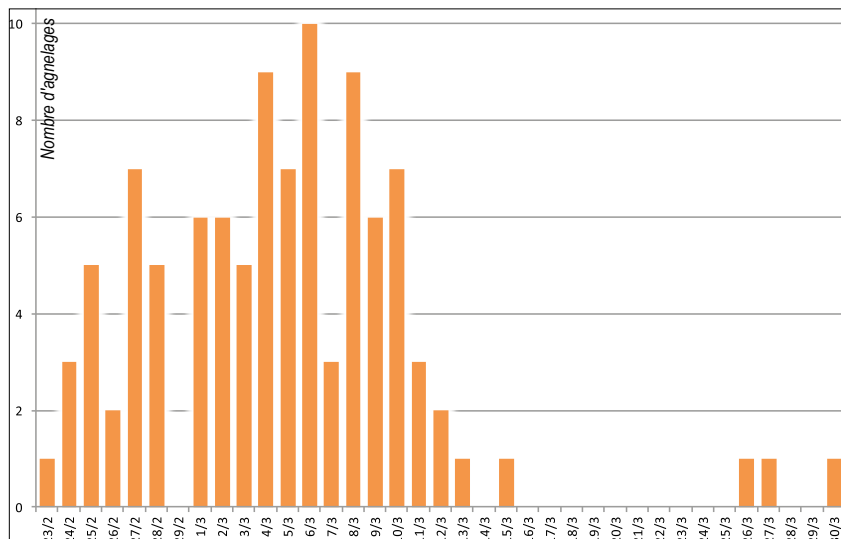
L'effet bélier : un moyen de sécuriser la technique

Il s'agit d'introduire un bélier vasectomisé 15 jours avant la date de début de lutte. Cela va favoriser le déclenchement des chaleurs des brebis qui seront ensuite saillies dès l'introduction des béliers fertiles **en remplacement du bélier vasectomisé pour éviter une concurrence inutile**. Pas besoin alors d'aller au-delà des 34 jours de lutte.

Vasectomie : petite opération chirurgicale consistant à couper les canaux déférents, faite sur un agneau âgé de 6 mois minimum. Ceci permet d'avoir un bélier avec un comportement de mâle entier sans avoir de semence fertile (coût de 100 € environ par animal avec les soins).

3

Résultats d'un lot de la ferme expérimentale du CIIRPO à St Priest Ligoure(87) 700 brebis sur 95 ha.



Lot de 113 brebis Mouton Vendéen luttées du 05/10/15 au 12/11/15

Taux de fertilité = 92 %

Taux de Prolificité = 193 %

Répartition des agnelages : 80 % des brebis ont agnelées sur 2 semaines (du 27/02/16 au 11/03/16)

Les conseillères ovin
 Nathalie AUGAS (CA 16)
 06 26 69 71 09
 Béatrice GRIFFAULT (CA 86)
 06 79 55 62 83
 Annie SOUCHAUD (CA 86)
 06 30 25 11 83



Les vaches ont des choses à nous dire ... les observer c'est les écouter !

A l'heure où les nouvelles technologies fournissent toujours plus de données chiffrées, l'éleveur oublie parfois le cœur de son métier : l'observation des animaux. Par son comportement, ses postures et son état corporel, les vaches nous donnent des signes sur sa santé et son bien-être. Une vache en bonne santé, c'est une vache performante !

La démarche « Signes de vaches » a été mise au point par un vétérinaire hollandais, Jan HULSEN, en 2005. Elle est aujourd'hui reprise par des vétérinaires et conseillers en France.

Elle est basée sur des grilles de notation et des repères permettant de juger du bien-être des animaux à partir de leur observation. Les questions posées sont : que vois-je, quelle en est la cause, qu'est-ce que cela veut dire et comment y remédier ?

L'observation du troupeau dans son ensemble puis des animaux individuellement permettent d'affiner le diagnostic.

Logement : les animaux sont-ils répartis de façon homogène dans le bâtiment ?

Sinon plusieurs causes sont possibles :

- la ventilation est-elle suffisante ? Les vaches produisent énormément de chaleur et d'humidité qu'il faut évacuer. L'installation de ventilateurs peut être nécessaire ;
- les sols sont-ils de qualité ? Sur des sols bien rainurés, qui ne glissent pas, les vaches expriment mieux les chaleurs, se déplacent mieux, évitant les chutes et les boiteries ;
- les surfaces sont-elles suffisamment grandes ? Derrière les cornadis, deux vaches peuvent-elles se croiser, l'aire de dégagement devant les robots est-elle suffisante ?

Logement : le couchage est-il adapté ?

Il est courant d'observer des problèmes de couchage dans les bâtiments à logette. Une vache se couche entre 12 et 14 h par jour. Lors de cette phase la vache produit du lait et ne dépense que très peu d'énergie. Il est bon d'observer 2/3 du troupeau au repos dans une stabulation. Si des vaches restent debout longtemps dans leur logette ou

ont du mal à se lever, les logettes sont mal adaptées. Un arrêtoir au sol situé à 1,85 m du seuil de la logette convient à la majorité des troupeaux. La barre au garrot doit être suffisamment avancée pour permettre un balancement de l'encolure lors du relevé, de même il faut prévoir un dégagement devant les logettes. Le couchage doit être confortable, en se laissant tomber à genoux, cela ne doit pas faire mal ! On évitera ainsi les problèmes de tarsites aux jarrets.



Le réglage des logettes :
un point clé du bien-être des animaux

Alimentation : les vaches ingèrent-elles et digèrent-elles correctement la ration ?

Une vache en lactation rumine bien lorsque le nombre de mastication par bol est compris entre 60 et 70. En dessous de 60 coups de mâchoire, la vache ne rumine pas suffisamment, on suppose un problème de fibrosité de la ration ou d'équilibre énergie-azote. Au-delà de 70 coups de mâchoire, la rumination est excessive, l'excès de fibrosité de la ration, une acétonémie sub-clinique ou un défaut de concentrés peuvent être en cause. L'observation des bouses permet d'apprécier l'efficacité de la transformation de la ration. Une belle bouse doit être circulaire, de 20 cm de diamètre, de couleur brune avec un petit cratère en son centre. Le remplissage du rumen avec l'observation des flancs de l'animal sera un indicateur de la bonne ingestion de la ration. L'état du poil et des yeux seront aussi des très bons indicateurs de santé.

Un déséquilibre peut être la conséquence d'un défaut de qualité ou de distribution de la ration, d'accès et de confort à l'auge ou encore d'accès à l'eau.

Abreuvement : les vaches boivent-elles suffisamment ?

Le nombre, l'emplacement et le type d'abreuvoir doit répondre aux besoins du troupeau. Une vache en lactation consomme entre 70 et 150 l/jour selon la température et le stade de lactation. Une buvée prend 45 secondes pendant laquelle la vache absorbe 10 à 15 l d'eau. Des vaches qui ne boivent pas suffisamment ingèrent moins et produisent moins de lait. Il est conseillé de mettre à disposition un point d'eau de 80 l avec un débit de 15 l/mn pour 15 à 20 vaches. Attention à prévoir un dégagement minimum de 3,50 m autour du point d'eau et une hauteur de 80 cm au bord de l'abreuvoir pour des vaches adultes. Dans les nurseries et cases à génisses, il faut veiller à ce que les hauteurs d'abreuvoirs soient adaptées à la taille des animaux.

Enfin il ne faut pas oublier de favoriser un bâtiment lumineux, les vaches y verront mieux et cela permettra de mieux les observer !

Formation VIVEA « Observer les signes de vaches en bâtiment robot pour améliorer leur santé et leurs performances » 5 décembre 2017 Confolens, intervenant Johann CARIU, conseiller et consultant BCEL Ouest et Copavenir.

Contact et inscriptions : Anne-Laure VEYSSET

Les conseillères bovin lait
Adèle MARSAULT (CA 86)
06 84 61 42 56
Anne-Laure VEYSSET (CA 16)
06 25 64 54 55

Affouragement en vert : si l'herbe venait à l'auge ?

Alors que les consommateurs de fromages de chèvre ont encore l'image d'une chèvre au pâturage, la réalité est quelque peu différente. Pour que la filière caprine maintienne cette image favorable à la vente de nos fromages, l'affouragement en vert peut être la solution pour continuer d'alimenter les chèvres avec de l'herbe verte. Si les chèvres ne vont plus au pré, pourquoi ne viendrait-il pas à elle ?

L'affouragement en vert a de nombreux avantages : profiter de la meilleure valeur alimentaire de l'herbe, diminuer les concentrés dans la ration, valoriser des prairies non pâturables, assurer une alimentation de qualité, limiter les problèmes de parasitisme... Cependant, ce mode d'alimentation ne s'adapte pas à toutes les exploitations, et peut représenter un investissement matériel important pour récolter et distribuer ce fourrage.

L'affouragement en vert : est-il fait pour moi ?

Faire de l'affouragement en vert n'est pas permis à tout le monde, l'implantation et la structure de votre exploitation vont influencer votre possibilité d'en faire ou non. Voici quelques critères importants rendant l'affouragement en vert possible :

- une bonne portance des prairies pour commencer la récolte tôt dans l'année, et poursuivre durant l'automne ;
- un couloir d'alimentation suffisamment large et traversant pour permettre à l'autochargeuse de déverser le vert directement dans l'auge ;
- du temps disponible pour assurer l'affouragement au quotidien et de la capacité d'investissement pour l'achat de matériel.



Chèvre en affouragement en vert

Quelles surfaces pour l'affouragement ?

L'affouragement en vert débute mi-mars et se termine généralement mi-octobre.

Privilégiez des prairies multi-espèces pour permettre une exploitation des prairies sur une plus grande amplitude. La présence de ray-grass italien permet une exploitation précoce des prairies dès le mois de mars. L'été, les graminées vont avoir tendance à souffrir à l'exception de la fétuque et du dactyle, mais des légumineuses plus appétentes comme le lotier ou la luzerne prendront très bien le relais. L'exploitation des prairies permanentes est plus compliquée car beaucoup plus hétérogène au niveau de la flore prairiale et donc au niveau de la valeur alimentaire de l'herbe récoltée.

En termes de superficie, on estime qu'en période printanière où la pousse de l'herbe est importante, il faut compter 5 ares/chèvre pour une ration composée à 100 % de fourrage vert et 1 kg/chèvre/jour de concentré. En début de pousse de l'herbe ainsi qu'en période estivale, il faut monter jusqu'à 8 à 10 ares/chèvre étant donné que la pousse de l'herbe est réduite et que la qualité n'est pas au rendez-vous. Toutefois, si en période estivale l'affouragement se fait avec de la luzerne, il est conseillé de rester à 5 ares/chèvre.

En dessous de ce repère, l'affouragement en vert n'est pas impossible. Il faudra cependant le compléter avec un repas constitué d'un autre fourrage.

Economiquement, est-ce intéressant ?

Selon les résultats de 19 éleveurs pratiquant l'affouragement en vert (résultats extraits des bases de données 2015 source réseau INOSYS et coût de production), comparés à ceux d'un panel d'éleveurs tous systèmes confondus, l'affouragement en vert est économiquement intéressant, à condition de maîtriser les charges de mécanisation.

Résultats économiques de l'affouragement en vert comparés aux autres systèmes d'alimentation

	Affouragement en vert	Tous systèmes confondus
Nombre d'élevages	19	180
Lait en l/chèvre	866	815
Achat d'aliments en €/1000 l	190	224
Approvisionnement des surfaces (en €/1000 l)	34	32
Mécanisation (en €/1000 l)	183	134
Foncier (en €/1000 l)	25	32
Coût du système d'alimentation (en €/1000 l)	432	422

L'achat de l'autochargeuse représente l'investissement le plus important. Sa taille dépend de la quantité à distribuer ainsi que de votre organisation du travail : si ce n'est pas possible de retourner au champs le soir, privilégiez une autochargeuse vous permettant de récolter la quantité suffisante en une fois pour deux repas.

Comment l'utiliser dans ma ration ?

La chèvre peut couvrir ses besoins en fourrages avec 100 % d'herbe verte, mais il faut être vigilant à bien réaliser une période de transition. 8 à 15 jours sont nécessaires en commençant par un seul repas en vert, puis au bout des 8 jours passer à 100 % en vert en baissant la quantité de concentrés distribuée aux chèvres. La chèvre doit pouvoir manger à volonté, il faut donc ajuster la quantité en fonction des refus. En fin de période d'affouragement, l'éleveur devra faire une transition inverse en apportant de moins en moins de vert, et insérant progressivement les fourrages secs.





Les prairies permanentes : un pot

Les prairies permanentes sont bien souvent mal comprises et de ce fait, leur potentiel produit n'est pas toujours bien compris et donc de mieux les utiliser.

Les pratiques agricoles telles que la fertilisation, la fauche ou la pâture vont modifier l'équilibre floristique de la prairie permanente. Il est donc particulièrement important de suivre leur composition régulièrement. Etant donné qu'il est très difficile, voir impossible de rénover totalement une prairie permanente, il est primordial de suivre sa prairie pour ne pas se retrouver dans une situation de non-retour. Dans cette optique, lors d'un stage de deux mois au printemps dernier, 30 prairies permanentes du montmorillonnais ont été étudiées afin d'analyser l'effet de la fertilisation azotée et de l'espèce en pâture (ovin ou bovin) sur la flore de ce type d'herbage. Sur les 30 parcelles, 11 sont fertilisées avec de l'azote minéral et 19 ne sont pas fertilisées, 14 sont pâturées par des ovins et 16 par des bovins. Le protocole se base sur un relevé floristique et une estimation de l'abondance de chaque espèce (Theau et al., 2010).

Effet de la fertilisation azotée minérale

Cette étude montre que la fertilisation azotée va globalement diminuer la proportion de légumineuses et à l'inverse augmenter la proportion d'adventices nitrophiles comme le liseron commun, les chardons ou encore les rumex. En effet, l'azote va d'une part affaiblir le système de fixation de l'azote atmosphérique des légumineuses et d'autre part, l'augmentation des adventices réduit l'accès à la lumière de ces mêmes légumineuses, ce qui accentue la diminution de leur proportion.

Il est donc important d'avoir une fertilisation raisonnée qui doit être prise au cas par cas et dépendre de l'objectif visé sur la parcelle. En effet, une parcelle uniquement pâturée n'aura pas les mêmes besoins qu'une parcelle fauchée où le fourrage est exporté. D'autre part, il est important de prendre en compte le chargement global sur l'exploitation afin d'ajuster au mieux la production d'herbe aux besoins. Le sursemis de légumineuses peut dans certains cas être une alternative à la fertilisation minérale car les légumineuses vont permettre de transmettre de l'azote aux graminées. Elles sont le « moteur azoté » des prairies. Cela présente l'avantage de gagner en autonomie pour la parcelle et de diminuer le coût lié à la fertilisation.

Effet de l'espèce animale en pâture

L'espèce animale en pâture va influencer la composition floristique par le biais du mécanisme de pâture qui est différent entre les ovins et les bovins.

Les ovins, de part leur tendance à pâturer au plus proche du sol, en utilisant leurs lèvres et en procédant par cisaillement, favorisent des espèces rampantes telles que l'agrostide stolonifère ou l'achillée millefeuille. Ainsi, les prairies pâturées par les moutons auront une morphologie gazonnante, d'une qualité fourragère moyenne."



Prairie râpée suite au pâturage d'ovins

Les bovins vont favoriser des espèces à port dressé, formant des touffes et des espèces résistantes au piétinement. On peut dans ce sens citer la fétuque élevée, le pâturin commun ou les renoncules. Les prairies pâturées par les bovins sont donc plutôt à morphologie mixte (gazon et touffes). Ce qui vient du fait que les bovins pâturent en mouvement sans aller jusqu'au ras du sol. La formation de touffes est accentuée par les bouses autour desquelles les bovins ne pâturent pas, formant ainsi des zones de refus.



Prairie en touffes suite au pâturage de bovins

Comment faire évoluer la situation d'une prairie ?

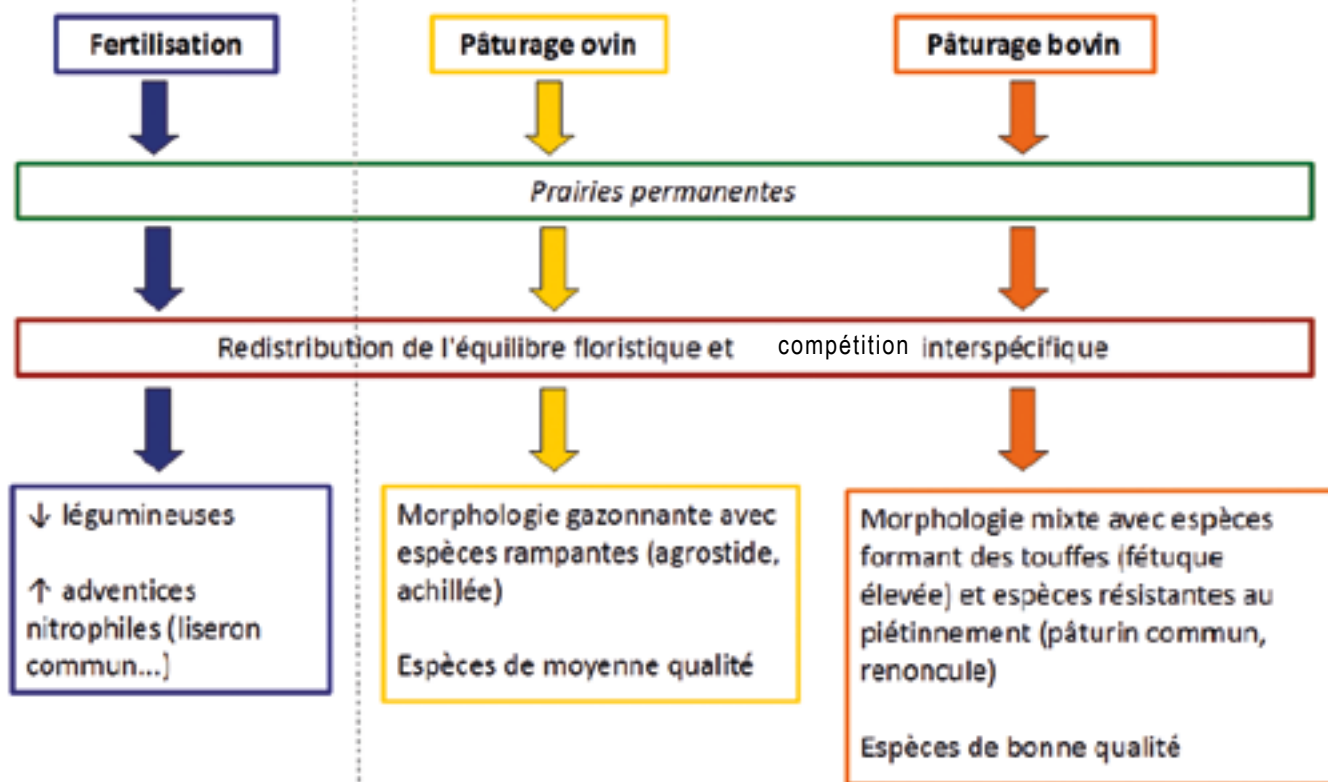
Pour éviter que le mécanisme de pâture n'altère une prairie (prairie râpée pour les ovins et prairie en touffes pour les bovins), des solutions existent. Mettre en place un système de rotation, avec des temps de repos suffisamment longs en est une. Citons également le choix d'un temps de pâture adapté, qui permettra d'éviter un cisaillement des graminées en pleine repousse. En exploitation mixte ovins/bovins, il peut être intéressant de faire pâturer les ovins à la suite des bovins pour atténuer les phénomènes de tri des deux espèces.

Potential à entretenir

ectif s'en trouve sous exploité. C'est pourquoi il est important de les étudier afin de mieux les



Impacts de trois conduites sur la composition des prairies permanentes



7

Regard global sur les prairies du montmorillonnais

Sur l'ensemble des prairies échantillonnées, aucune ne se trouve dans une situation catastrophique, par exemple aucune ne présente une proportion d'adventices irrémédiable. Il faut tout de même prendre garde à des espèces comme la capsule bourse à pasteur, les renoucles ou encore le jonc. Ces espèces peuvent bien souvent être éliminées par les pratiques (pâturage, chaulage...). L'intérêt de suivre régulièrement la flore des prairies permanentes est justement de prévenir l'implantation d'adventices en trop grande proportion. Adventices qui présentent bien souvent un potentiel de colonisation et de compétition très important.

Ces prairies permanentes sont globalement de qualité moyenne à très bonne, avec un potentiel productif intéressant qui doit simplement être optimisé.

Un des problèmes vient de la proportion de légumineuses qui est souvent trop faible par manque de préoccupation alors qu'il est relativement simple de l'augmenter.

Par ailleurs, la proportion de graminées est globalement satisfaisante mais un petit problème réside dans la composition de ces graminées. En effet, il est apparu que des espèces de qualité fourragère moindre sont bien souvent prépondérantes dans ces prairies permanentes. C'est le cas de la flouve odorante, de la houlque laineuse et de manière encore plus marquée du brome mou. Ces espèces ne sont pas dangereuses mais simplement sans intérêt fourrager. Par ailleurs, il faut être attentif à la proportion d'agrostide stolonifère qui est très couvrante et qui possède des propriétés anti-germinatives néfastes pour le sursemis des légumineuses.



Gérer ses stocks de fourrage pour aborder l'hiver sereinement

Les exploitations d'élevage doivent faire face à une succession d'années climatiques complexes et adapter la gestion de l'alimentation des troupeaux en conséquence. Dans ce contexte, connaître concrètement les types et quantités de fourrage disponibles jusqu'à la prochaine mise à l'herbe ainsi que les besoins des animaux est essentiel. Des étapes simples peuvent vous guider dans la réalisation du bilan fourrager.

Un stockage adapté aux différentes qualités

Obtenir des fourrages aux valeurs alimentaires intéressantes n'est pas toujours évident. La qualité varie beaucoup d'une parcelle à l'autre et en fonction des conditions de récolte. C'est pourquoi, il est important d'organiser son stockage en fonction des différences de qualité afin de pouvoir y accéder facilement.

Pour l'enrubannage, on peut choisir d'utiliser une couleur de film différent par exemple, mais la méthode la plus facile à utiliser reste le simple marquage à la bombe de peinture.

Concernant le foin, il peut simplement s'agir de changer la couleur des filets ou des ficelles, par exemple en fonction de la période de pressage.

L'organisation du stockage est d'autant plus importante qu'une variabilité trop importante des fourrages dans les rations pénalise significativement les performances.

Les étapes pour réaliser le bilan fourrager

C'est un état des lieux, il va permettre de mesurer quels sont les aliments disponibles avant l'entrée en bâtiment des animaux pour la période hivernale ; mais également d'évaluer les besoins par rapport aux différentes catégories d'animaux. Un bilan fourrager est obligatoirement à associer à un calcul des besoins des animaux jusqu'à la prochaine mise à l'herbe, dans le but de détecter un éventuel déficit fourrager et prévoir l'alimentation des animaux.

S'interroger sur la couverture des besoins est capital pour prévoir l'alimentation des animaux jusqu'à la prochaine mise à l'herbe. Plus la prise de conscience du manque est tardive, plus les marges de manœuvre sont restreintes et pénalisantes d'un point de vue économique.

Estimer les stocks de fourrage

Idéalement, on réalise un premier bilan au moment des récoltes ce qui permet de faire un point sur les rendements. Quelques repères pour l'estimation :

Prédiction des densités d'ensilage maïs (en kgMS/m3) silos couloirs

		Pourcentage de Matière Sèche (%)		
Amidon (%)	Hauteur (m)	30	36	42
26	2	205	221	215
	3	216	232	226
35	2	225	241	235
	3	236	252	246

Source : Extrait de "Tableau de correspondance, étude densité des maïs 2011-2012" IDELE - CA de Bretagne - Bretagne Conseil élevage

Densité d'ensilage d'herbe en silo couloir (en kg MS/m3)

	Pourcentage de Matière Sèche (%)		
Hauteur du silo	20	28	36
1,2m	162	209	233
1,4m	165	213	238

Source: Extrait du Réseau Herbe et Fourrages Limousin - CA Haute Vienne

Evaluer les besoins des animaux

Il est nécessaire de recenser les besoins des animaux à nourrir pour vérifier l'adéquation avec les stocks disponibles. Le calcul sera effectué en fonction des effectifs moyens du cheptel par catégorie animale recensée et du nombre de jours d'affouragement. Par exemple, on peut compter pour une vache allaitante 12 kg de MS/jour, pour une génisse de 18 mois 7 kg de MS/jour... L'addition de l'ensemble des besoins donne ensuite les besoins totaux.

Réalisation du bilan = comparaison de l'état des stocks avec les besoins

- si les stocks fourragers permettent de couvrir au moins 80 % des besoins, l'achat de fourrage supplémentaire n'est pas forcément indispensable mais il faudra alors raisonner la distribution et prioriser les animaux en production ;
- en revanche, si les stocks couvrent moins de 80 % des besoins, il semble compliqué de pouvoir alimenter correctement le cheptel sans palier par un achat extérieur. Ce manque peut également être couvert par l'implantation de dérobées et méteils fourragers, mettant ainsi à profit les exigences réglementaires.

Enfin, dans la mesure du possible, éviter le gaspillage et garder un stock de sécurité équivalent à 1 voire 1,5 mois d'affouragement des animaux qui, s'il n'est pas utilisé au cours de l'hiver, pourra servir à affourager les bovins en cas de sécheresse printanière ou estivale lors de la campagne suivante.

Etre maître d'un chien de troupeau : un rôle qui ne s'improvise pas !



Le chien est souvent plus qu'un outil de travail : une relation particulière s'installe au fil du temps avec son maître. Elle commence dès l'arrivée sur l'exploitation et est primordiale dans la réussite de son éducation et de son dressage.

Etre calme et rassurant

Il est inutile de s'emporter pour ne pas déstabiliser le chien et perdre sa confiance.

Etre patient

Il est nécessaire de respecter la maturité du chien et ne pas vouloir aller trop vite dans son dressage. La principale erreur constatée est de l'envoyer trop tôt et trop loin sur un lot d'animaux trop important.

Etre cohérent

La logique est de rigueur : utiliser toujours les mêmes ordres et un seul à la fois. Le chien apprend vite avec des consignes claires et précises et dont le sens ne change pas au fil du temps.

Votre chien a la caractéristique de s'adapter pour en tirer profit.



Illustration d'Alain CHRETIEN

Etre ferme

Il faut avoir de l'autorité sans tomber dans la brutalité physique ou verbale.

Etre persévérant

Les séances de travail doivent être courtes mais régulières. Maintenir l'effort jusqu'à l'assimilation de l'ordre attendu.

Etre disponible

Le chien aime qu'on s'occupe de lui. Prévoir 10 à 15 minutes par jour de dressage après avoir défoulé le chien. Mais ne pas tomber dans l'excès, les jeunes chiens saturent vite.

Attention le chien est un fin observateur ! Dans le cas où vous répondez au téléphone au cours d'une séance de dressage, il en profitera pour se soustraire à la contrainte : vous avez perdu !

Etre généreux

Comme les humains, les chiens sont sensibles aux paroles réconfortantes quand un exercice est réussi. Ne pas hésiter à le féliciter sans retenue : il reproduira l'exercice plus facilement la fois suivante. Utilisez le « Oui » plutôt que « C'est bien » qui a la même consonance que « Viens ».

Etre animalier

Chaque espèce manipulée a un comportement différent et il existe des variantes selon les races dans une même espèce. Il est important de bien connaître les réactions des animaux, pour pouvoir anticiper et éviter de manipuler dans le stress. La notion de champ de vision est essentielle car très différente de la nôtre : les animaux ont un angle mort à l'avant et à l'arrière et une vision moins nette sur les flancs arrière. Il est important également de tenir compte du périmètre de sécurité du lot manipulé.

N'oubliez pas que le maître est aussi le protecteur de son chien : il doit savoir où il est. Le chien ne doit pas sortir du champ de vision plus de ¼ d'heure. Sinon la mise au chenil s'impose : il est chez lui en sécurité contre les accidents et empoisonnements et permet de contrôler la reproduction.

Le test de caractère du chien

Pour ceux qui viennent en formation de dressage, il est fait au cours de la première journée par le moniteur de l'Institut de l'Élevage. Il permet de ressortir les points forts et les fragilités du chien, et de dire au maître les ajustements nécessaires au niveau du ton de voix et de la posture pour la mise en confiance du chien.

Mais il est important de faire attention au caractère des parents avant de choisir un chiot pour ne pas tomber dans des situations conflictuelles par la suite. Par exemple, un maître avec une forte autorité naturelle doit éviter de choisir un chiot avec un risque de sensibilité élevée. Le chien risque de fuir si le ton monte trop haut. A l'inverse, une personne sans trop d'autorité ne devra pas avoir un chien trop « fort », qui demande plus de fermeté pour le canaliser.



Test de caractère en cours (permet de voir le niveau de soumission, de dépendance à son maître, de sensibilité, et si le chien est stable, équilibré, sociable, tonique, rancunier...).



Les Rendez-Vous de l'élevage 2017

Comme chaque année depuis maintenant 3 ans, les conseillers élevage des Chambres d'agriculture de Charente et de Vienne, entourés de tous les acteurs de l'élevage dans chaque production, mais aussi les banques et les assurances, organisent des journées techniques pour les éleveurs de Charente et de Vienne sur les mois de novembre et décembre.

L'édition 2017 voit se profiler 3 grandes journées et 2 demi-journées. Éleveurs de bovins lait, bovins viande, ovins et caprins auront tout le loisir de visiter des fermes, de voir des ateliers, et ce, sur le programme suivant :



Journée Caprine

2 demi journées identiques, en élevage, sont programmées de **9 h 30 à 14 h** :

**Le 14 novembre 2017 en Charente
et le 16 novembre 2017 en Vienne**

3 interventions autour de la traite :

- entretien de la machine à traire et qualité du lait ;
- témoignage d'éleveur sur l'organisation du travail au moment de la traite ;
- et investissements bâtiment et matériel.

**Contact : Coline BOSSIS 06 79 42 74 47
et Pauline GAUTHIER 06 25 64 14 04**



Journée Ovine

Le 28 novembre 2017 de 11 h à 16 h :

- comment s'organiser pour un objectif « zéro seau » ;
- gestion du bien-être des animaux dans un bâtiment photovoltaïque ;
- engraissement des agneaux : conditions d'ambiance requises pour le réussir ;
- point sanitaire sur la myiase Wohlfahrtia ;
- et les trucs et astuces.

**Contact : Béatrice GRIFFAULT 06 79 55 62 83
et Nathalie AUGAS 06 26 69 71 09**

10



Journée Bovin Viande

Le 23 novembre 2017 à 9 h 30 à 16 h sur une exploitation

Les innovations au service de la technique en élevage allaitant.

Ateliers avec des exposants, autour des thèmes suivants :

- paillage avec la dolomie ;
- contention dans le cadre de l'organisation et de la facilité de travail ;
- reproduction avec détection chaleur/vêlage et échographies ;
- pâturage et entretien des clôtures ;
- alimentation, simplification de la distribution, robotisation ;
- et applications informatiques.

Contact : Laurie MOURICHOU 06 24 30 15 24



Journée Bovin Lait

Début décembre 2017, en salle puis en exploitation :

- fonctionnement et compétitivité de l'aval de la filière française ;
- quelle demande des consommateurs de demain ?
- résultats économiques des exploitations de la région, comment expliquer les écarts ?
- robot d'alimentation avec témoignage de l'éleveur et visite guidée.

**Contact : Adèle MARSULT 06 84 61 42 56
ou Anne-Laure VEYSSET 06 25 64 54 55**

La Vie de la Chambre 16

Fête de la St Barthélémy 2017: un succès grâce à l'investissement des professionnels

Le millésime 2017 de la Saint Barthélémy est une réussite. Cette manifestation organisée par l'AEOCAPE (Association des éleveurs ovins charentais pour l'amélioration des performances d'élevage) a retrouvé sa place et sa raison d'être autant pour le grand public, pour les professionnels que pour le territoire.

Quelle que soit la qualité de l'accompagnement que la Chambre d'agriculture peut apporter, une manifestation ne fonctionne qu'avec des professionnels investis qui ont le sens du collectif. À ce titre, cette réussite est une double satisfaction pour les élus de la Chambre d'agriculture de la Charente.

Pour les éditions futures, une attention particulière devra être portée à l'évolution des financements du fait de la réforme territoriale. La légitimité de cette manifestation est, nous l'espérons, un véritable atout pour garder des taux de financement suffisants à son maintien.

Contact : Christian LALOI



Marchés des Producteurs de Pays

Saison MPP 2017

Avec 26 marchés, 85 producteurs sur 20 communes et un public qui répond chaque année présent, les Marchés de Producteurs de Pays (MPP) 2017 sont une réussite. On peut se féliciter de l'arrivée de 10 nouveaux producteurs dont deux éleveurs de bovins, pour qui la vente directe devient un débouché supplémentaire. Ces marchés, organisés sur différentes communes de Charente au cours de l'été, attirent touristes, curieux et consommateurs à la recherche de produits locaux, pour les producteurs c'est l'occasion de communiquer avec les consommateurs, d'expliquer leur métier et tout ce qui se cache derrière chaque produit. Comme les années précédentes, en plus de pouvoir y faire ses courses, les visiteurs pouvaient se restaurer sur place, dans un cadre convivial, en composant leur menu au fil des stands. Les bénévoles des communes proposaient de faire cuire la viande et d'étancher la soif de ceux qui le souhaitaient.

La saison 2017 est terminée mais la préparation de la suivante débute déjà ! Que vous soyez commune ou producteur, venez vous faire connaître pour 2018.

Contact : Jennifer LEOUTRE
Tél. 05 45 24 49 34

Commercialisation de bovins limousins via Coop Atlantique : on passe à 6 bêtes par semaine

L'opération de commercialisation de bovins limousins avec Coop Atlantique continue de se développer significativement puisqu'on passe désormais à six animaux par semaine, trois dans le nord et trois dans le sud du département, pour une trentaine d'éleveurs engagés.

Les élus de la Chambre d'agriculture sont satisfaits de l'évolution positive de l'opération. Pour rappel, l'objectif à plus long terme est que les éleveurs puissent monter un collectif autonome.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre la démarche, il est encore temps !

Contactez le service Communication, Diversification et Territoires de la Chambre d'agriculture de la Charente au 05 45 24 49 56.

Contacts : Agnès BALLU et Christian LALOI

Rappel MAEC système

Un des critères du cahier des charges de la MAEC système polyculture élevage fait référence au respect de seuils pour les Indices de Fréquence de Traitement.

La détention des feuilles de calcul des IFT, le registre phytosanitaire sont des éléments indispensables à fournir lors de contrôle.

Mois de la bio novembre 2017

Venez découvrir les journées découverte de l'agriculture bio en région pour les professionnels ! Venez découvrir les filières, l'économie et les techniques en échangeant avec les agriculteurs et les partenaires de la filière. Les journées en Charente :

- **S'installer ou se diversifier en porcs bio : des stratégies gagnantes !**
le 7 novembre 2017 de 10 h à 12 h 30 chez David GROS et Gilles PICHON à Salles-Lavalette
- **Le lait de chèvre bio, une filière dynamique à la recherche de volumes**
le 23 novembre 2017 de 14 h 30 à 17 h chez Clarisse MARTEAU, EARL L'Ecoferme de l'Azuré, à Ronsenac
- **Bovin lait - La filière lait bio, du champ à la bouteille**
Le 27 novembre 2017 de 14 h 30 à 17 h chez Christophe HERVY, à Ansac-sur-Vienne
- **Toutes productions - FORMATION VIVEA : L'AB sur mon exploitation une opportunité à évaluer.**
Une session à Angoulême le 10 novembre, une session à Confolens le 8 novembre de 9 h 30 - 17 h

Programme des journées en Nouvelle Aquitaine sur : www.charente.chambagri.fr rubrique "Productions - Agriculture biologique"

Contact : Anne Laure VEYSSET
06 25 64 54 55



Objectifs

- Collecter des informations sur des individus
- Attribuer une valeur génétique individuelle (index)
- Comparer les individus les uns par rapport aux autres
- Sélectionner selon des critères définis par l'éleveur et/ou les OS
- Attribuer une plus-value au troupeau en situation de cessation

La formule élevage

- Besoin de la mise à jour de l'inventaire, des luttés et des agnelages
- Bilan de reproduction
- 1 pesée par agneau entre 21 et 46 jours d'âge = calcul du PAT 30 (Poids à Age Type à 30 jours)
- Indexation prolificité et valeur laitière des parents (par rapport à la moyenne de la race)



Le Contrôle de Performances Ovin

Un outil de gestion de troupeau et d'amélioration génétique

Gain sur les croissances des agneaux :
1 kg de PAT 30 en plus =
6 jours d'engraissement en moins

Un outil pour tous les éleveurs ovins

En pratique

- Collecte des données d'élevage (inventaire, luttés, agnelages). Connexion avec logiciel Ovitel, Isaovin, Ovimaxi
- Pesée des agneaux : 4 à 6 chantiers par an
- Cadence jusqu'à 400 agneaux à l'heure selon la préparation et l'organisation du chantier (lien bascule - psion en bluetooth)

Intérêts

- Tri des agnelles de renouvellement
- Tri des meilleures brebis pour la mise en lutte à venir
- Tri des brebis improductives
- Tri des brebis insuffisamment productives
- Analyse des critères de reproduction et performances des agneaux
- Gestion des génotypages
- Accouplements raisonnés
- Adaptation de la conduite technique suite aux chantiers de pesée



Vos interlocuteurs du service élevage



Julie RENARD / Chef du service / CA 16-86
Tél. : 06 21 21 82 98 / julie.renard@charente.chambagri.fr



Nathalie AUGAS / Conseillère ovin
Tél. : 06 26 69 71 09 / nathalie.augas@charente.chambagri.fr



Pauline GAUTHIER / Conseillère caprin
Tél. : 06 25 64 14 04 / pauline.gauthier@charente.chambagri.fr



Laurie MOURICHOU / Conseillère bovin viande
Tél. : 06 24 30 15 24 / laurie.mourichou@charente.chambagri.fr



Jocelyne LATUS / Assistante
Tél. : 05 45 84 09 28 / jocelyne.latus@charente.chambagri.fr



Sylvie VIGNAUD / Assistante
Tél. : 05 45 84 09 28 / sylvie.vignaud@charente.chambagri.fr



Anne-Laure VEYSSET / Conseillère bovin lait
Tél. : 06 25 64 54 55 / anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr



Vincent VIGNEAU / Conseiller Bovin Croissance
Tél. : 06 07 42 67 36 / vincent.vigneau@charente.chambagri.fr



Coline BOSSIS / Conseillère caprin
Tél. : 06 79 42 74 47 / coline.bossis@vienne.chambagri.fr



Laura GAUZIN / Conseillère bovin viande
Tél. 06 75 73 28 51 / laura.gauzin@vienne.chambagri.fr



Hugues GEAY / Conseiller bovin viande
Tél. : 06 84 96 03 35 / hugues.geay@vienne.chambagri.fr



Béatrice GRIFFAULT / Conseillère ovin
Tél. : 06 79 55 62 83 / beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr



Benjamin MAILLOCHAUD / Conseiller bovin viande
Tél. : 06 75 76 89 74 / benjamin.maillochaud@vienne.chambagri.fr



Adele MARSAULT / Conseillère bovin lait
Tél. : 06 84 61 42 56 / adele.marsault@vienne.chambagri.fr



Annie SOUCHAUD / Conseillère ovin
Tél. : 06 30 25 11 83 / annie.souchaud@vienne.chambagri.fr

Coordonnées

Chambre d'agriculture de la Charente
service élevage - Bureau décentralisé Charente Limousine
2 & 4 allée des Freniers - 16500 CONFOLENS
Tél : 05 45 84 09 28 - www.charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Vienne
Agropole service élevage
CS 35001 - 2133 route de Chauvigny - 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR
Tél : 05 49 44 74 74 - www.vienne.chambagri.fr